

Comme vous avez pu le remarquer, le sol de la cours d'honneur dont les travaux de rénovation ont eu lieu en 2009, se désagrège et se fissure anormalement et prématurément. Ces désordres ont fait l'objet d'une déclaration de sinistre en garantie décennale il y a 3 ans et nous avons fini par trouver un accord avec l'entreprise qui avait réalisé les travaux et son fournisseur à la fin de l'année dernière. Les travaux de réparation de la cours vont donc être engagés très rapidement puisqu'ils devraient débuter le lundi 6 Février prochain.

La méthode de réparation consiste à démolir le revêtement existant et à le remplacer par un enrobé classique qui sera ensuite recouvert d'une résine gravillonnée.

- Ces travaux se dérouleront en deux phases car la résine ne peut être appliquée que 2 mois après la pose de l'enrobé:
- entre le 6 Février et le 10 Mars inclus, démolition de l'existant et pose de l'enrobé
 - entre le 9 Mai et le 30 Juin inclus, pose de la résine
- La cours d'honneur sera fermée par des barrières grillagées et ne sera donc pas accessible durant 2 périodes.

Les places de stationnement PMR à l'angle du bâtiment H ne pourront plus être utilisées à cause des besoins d'amenées en matériel du chantier. L'accès piéton principal ainsi que les cheminements par les coursives seront conservés tout au long du chantier.

LEGENDE:

BARRIERES SEMI-BARDEES

PORTAIL 1.00m

GRILLAGE ORANGE 1.00m

FLUX PIETONS

PROTECTION GEOTEXTILE DES BANCS

